DOCUMENTS A FOURNIR

Visa Corée du Sud | Affaires ou Travail courte durée

Rappel : Pour que l'on se charge de votre demande de visa,**la première étape est d'effectuer votre commande en ligne.** A l'issue de cette commande en ligne, vous recevrez automatiquement par email cette liste de documents à fournir.

Fournir pour la commande :

- 1 Bon de commande à imprimer(ou 1 Feuille libre avec votre numéro de commande).

- 1 Chèque à l'ordre de "RapideVisa" (si vous avez choisi de régler par chèque lors de votre commande) réglant le Total TTC indiqué sur le bon de commande.

Fournir pour CHAQUE voyageur :

Ces documents sont exigés par l'ambassade à ce jour

☑ **1 Passeport original (sans protège-passeport) sur lequel sera apposé le visa :** Signé, valable 6 mois au moment du dépôt de la demande de visa, et comprenant 3 pages vierges dont 2 face à face. Attention, l'ambassade peut refuser tout passeport abîmé.

☑ **1 Formulaire d'ambassade de demande de visa :** à imprimer, remplir et signer, disponible en document à télécharger ci-joint.

Attention, pour que votre dossier soit accepté par les autorités coréennes, il faut impérativement remplir les champs demandés, en suivant les **consignes obligatoires ci-dessous :**

- Le formulaire doit être imprimé en **RECTO** (le recto-verso est interdit).
- Le formulaire doit être rempli **AU STYLO BIC NOIR OU SUR ORDINATEUR** (le stylo bleu ou autre stylo est interdit)
- Le formulaire doit être rempli **UNIQUEMENT EN ANGLAIS** (le français est interdit).
- Le formulaire doit être signé manuellement **AU STYLO BIC NOIR** même si il a été rempli sur ordinateur.
- 1.7 : Indiquer votre numéro de passeport.
- 2.2 : Indiquer **C-3-4** pour un **visa d'affaires** ou **C-4** pour un **visa de travail de courte durée (aussi applicable à un stage)**
- 8.4 : Indiquer l'adresse de l'organisme basé en Corée.
- 8.5 : Indiquer le numéro de téléphone de l'organisme basé en Corée.
- 9.1 : Cocher "No".
- 10.2.C : Indiquer "Financial".

☑ **1 Photo d'identité couleur de moins de 6 mois obligatoirement, à coller sur le formulaire d'ambassade :** la photo doit être au format 3,5 x 4,5cm aux normes françaises (fond clair uni, tête sans couvre chef, etc).

☑ **1 Attestation d'employeur provenant de la société basée en France :** indiquant l'ancienneté et la fonction de la personne qui sera en déplacement en Corée, avec tampon et signature.

☑ **1 Lettre d'invitation de la société basée en Corée :** nominative, réclamant la venue de la personne, reprenant les coordonnées du contact en Corée et mentionnant les dates du voyage, ainsi qu'un tampon et une signature.

☑ **1 Copie du registre du commerce de la société basée en Corée :** "Certificate for Business Registration" daté de moins de 3 mois.

☑ **Tout document prouvant la relation entre l'entreprise en Corée et l'entreprise en France :** Contrat, Bon de commande, etc.

☑ **1 Formulaire de consentement du traitement par le centre de visa coréen officiel :** à imprimer, remplir et signer, disponible ici : Formulaire de consentement.

Lors du remplissage, il faut **indiquer BERLIN au point 4**, et ce même si le centre de visas est à Paris.

☑ ***Suppléments uniquement pour les enseignants, religieux, ingénieurs et techniciens, ou pour toute assistance technique, dépannage, et montage de machine :*** 1 CV + 1 Copie du dernier diplôme obtenu.

☑ ***Supplément uniquement pour les visas de travail de courte durée :*** 1 Copie de contrat en Corée

---

☑ ***Suppléments uniquement pour les artistes :*** 1 autorisation du Ministère de la Culture en Corée + 1 contrat en Corée.

☑ ***Supplément uniquement pour les personnes ayant une origine coréenne (par un parent) :*** 1 attestation (ou récépissé de demande) de renonciation à la nationalité coréenne, à obtenir en personne auprès de l'Ambassade de Corée du Sud.

☑ ***Supplément uniquement pour les étudiants :*** 1 justificatif d'inscription universitaire en France.

☑ ***Suppléments uniquement pour les passeports non-français :***

> 1 Copie d'un justificatif de domicile en France de type facture EDF, Téléphone, Internet, daté de moins de 3 mois.

> 1 Copie de titre de séjour/visa prouvant que vous résidez depuis plus de 2 ans en France. **Si vous ne pouvez pas fournir ce document, nous contacter pour obtenir le formulaire déclaratif de dossier incomplet.**

☑ ***Important :*** Nous vous conseillons de ne pas réserver de vols avant d'avoir obtenu votre visa.